



**Monsieur Laurent Mosar
Président de la Chambre des
Député-e-s
Luxembourg**

Luxembourg, le 21 décembre 2010

Monsieur le Président,

Conformément à notre règlement interne, je me permets de poser une **question parlementaire** à **Monsieur le Ministre de la Justice François Biltgen**.

Actuellement la juridiction administrative est organisée au niveau du Tribunal administratif en 3 chambres qui siègent au nombre de 3 magistrats. Aucune de ces chambres n'est spécialisée en droit des étrangers qui est pourtant un domaine fort spécifique du droit administratif et pour lequel une spécialisation plus poussée pourrait apporter un certain nombre d'avantages, notamment celui d'une plus grande sécurité juridique.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre:

- **Est-ce que le Ministre de la Justice est d'avis qu'il serait opportun d'instaurer au niveau du Tribunal administratif une chambre spécialement dédiée aux affaires du droit des étrangers?**
- **Au cas où le Ministre ne serait pas de cet avis, quelles sont les mesures qu'il entend mettre en œuvre pour améliorer la sécurité juridique dans le domaine du droit des étrangers ?**

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

Felix Braz
député